



## OFFRE DE FORMATIONS AUX ÉQUIPES D'ANIMATION EN CAMPS

Loisir et Sport Montérégie lance l'**Offre de formations aux équipes d'animation en camps** dans le but de soutenir les municipalités et organismes de la région qui ont peu de personnel à former et/ou qui ont peu de temps pour le faire suite à des embauches tardives.

Nos formations regroupent des animateurs de différents camps et permettent des échanges enrichissants et motivants!

L'offre de formations qui suit indique des dates limites d'inscription proches du début des formations. Par conséquent, **aucune annulation d'inscription ou modification ne sera possible après la date limite d'inscription.**


Vous trouverez [ICI](#) les informations pour **devenir membre de Loisir et Sport Montérégie** et ainsi profiter d'une tarification avantageuse et d'autres avantages.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE FAITES À L'AIDE DE CE [FORMULAIRE](#)



Pour plus d'informations sur l'offre de formations ou toute autre question concernant les camps, contactez DIANE GOSSELIN | [dgosselin@loisir.qc.ca](mailto:dgosselin@loisir.qc.ca) ou NATHALIE MIREAULT | [nmireault@loisir.qc.ca](mailto:nmireault@loisir.qc.ca)

1. **La formation en ligne** est vue comme une formation faisant essentiellement appel à l'usage d'Internet comme moyen de diffusion par le biais de différentes applications (forums, blogues, webconférence, etc.) Elle nécessite l'assistance d'un formateur (tuteur, facilitateur). (Profetic, 2010).
2. À la base, la **formation à distance** (FAD) se veut un mode de formation médiatisé dans lequel l'apprenant et le tuteur sont séparés dans le temps et dans l'espace. Il s'agit d'un système de formation conçu pour permettre à des individus de se former, sans se déplacer sur le lieu de formation et sans la présence physique d'un formateur.  
Ref : <https://www.usherbrooke.ca/ssf/enseignement/formation-a-distance-fad>



FORMATION	DATE et HEURE Date limite d'inscription	COÛT	CONDITION D'ADMISSION	THÈMES ABORDÉS	LE COÛT COMPREND...
<p><b>ANIMATION – INITIATION</b></p> <p><b>Éric Goudreau</b></p> 	<p><b>Dimanche 29 mai à Saint-Hyacinthe</b></p> <p>Date limite d'inscription : Vendredi 20 mai</p> <p><b>OU</b></p> <p><b>Dimanche 5 juin <del>à Saint-Hyacinthe</del> à BROMONT</b></p> <p>Date limite d'inscription : Vendredi 27 mai</p> <p><b>Horaire</b> 9 h à 16 h, incluant une pause de 30 minutes pour le dîner</p>	<p>70 \$/membre 105 \$/non-membre</p> <p>Taxes en sus</p>	<p>Être à sa première expérience en animation de camp</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le rôle de l'animateur, ses responsabilités et ses tâches</li> <li>➤ L'encadrement</li> <li>➤ Les styles d'animateurs</li> <li>➤ Les caractéristiques de l'enfant</li> <li>➤ L'animation lors des transitions</li> <li>➤ L'animation (quelques techniques)</li> <li>➤ Les activités spéciales</li> <li>➤ Les chants et les jeux</li> <li>➤ La gestion du risque</li> <li>➤ La motivation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Document de formation (PDF envoyé par courriel)</li> <li>➤ Carnet «Chants et jeux » (PDF envoyé par courriel)</li> </ul>



FORMATION	DATE et HEURE Date limite d'inscription	COÛT	CONDITION D'ADMISSION	THÈMES ABORDÉS	LE COÛT COMPREND...
<p><b>ANIMATION – Intervention et encadrement</b></p> <p><b>Éric Goudreau</b></p> 	<p><b>Dimanche 12 juin à Saint-Hyacinthe</b></p> <p><b>Date limite d'inscription :</b> Vendredi 3 juin</p> <p><b>Horaire</b> 9 h à 16 h, incluant une pause de 30 minutes pour le dîner</p>	<p>70 \$/membre 105 \$/non-membre</p> <p>Taxes en sus</p>	<p>Être coordonnateur ou animateur* de camp</p> <p>*Animateur ayant au moins une saison d'expérience ou ayant suivi la formation « Animation-Initiation »</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ L'encadrement sous tous ses aspects : règles, consignes, routines, etc.</li><li>➤ Des approches innovantes et pratiques en prévention</li><li>➤ En cas de crise : comment agir comme animateur ou en soutien à un collègue ?</li><li>➤ Abécédaire des troubles et syndromes connus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Document de formation (PDF envoyé par courriel)</li></ul>
<p><b>ANIMATION – Lois et gestion du risque</b></p> <p><b>Formations Remue- Ménages</b></p> 	<p><b>Jeudi 26 mai en ligne (Plateforme Zoom)</b></p> <p><b>Date limite d'inscription :</b> Vendredi 20 mai</p> <p><b>Horaire</b> 18 h à 21 h</p>	<p>15 \$/membre 23 \$/non-membre</p> <p>Taxes en sus</p>	<p>Être coordonnateur ou animateur de camp</p>	<p><b>L'enfant, l'animateur et la loi</b> La devise « <i>Il vaut mieux prévenir que guérir</i> » prend tout son sens lorsque nous sommes responsables d'un groupe d'enfants. Une meilleure connaissance des principaux textes de loi entourant les responsabilités de l'animateur nous permet de mieux anticiper autant la portée que les limites de nos actions.</p> <p><b>Gestion du risque</b> L'animateur, de par son rôle en première ligne, doit contribuer sans relâche à la réduction des risques liés à la pratique des activités de la journée et à ses interventions. Encore faut-il qu'il en ait conscience et qu'il soit sensible aux actions concrètes qu'il peut poser quotidiennement.</p>	




FORMATION	DATE et HEURE Date limite d'inscription	COÛT	CONDITION D'ADMISSION	THÈMES ABORDÉS	LE COÛT COMPREND...
<p><b>COORDINATION d'une équipe d'animation</b></p> <p><b>Éric Goudreau</b></p> <p>PROGRAMME <b>DAFA</b></p>	<p><b>Samedi 21 mai et dimanche 22 mai à Longueuil</b></p> <p>Date limite d'inscription : Vendredi 13 mai</p> <p><b>Horaire</b> 8 h 30 à 16 h, incluant une pause de 30 minutes pour le dîner</p>	<p>100 \$/membre</p> <p>150 \$/non-membre</p> <p>Taxes en sus</p>	<p>Être âgé d'au moins 18 ans au 30 juin</p> <p>Être membre du personnel rémunéré ou bénévole d'une OLA ou être certifié animateur DAFA</p>	<p><b>MODULE 1 – L'ART DE CHAUSSER DE NOUVEAUX SOULIERS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les rôles et responsabilités du coordonnateur</li> <li>➤ La transition</li> <li>➤ L'autorité et les pouvoirs du coordonnateur</li> <li>➤ La gestion du temps</li> <li>➤ La délégation</li> <li>➤ L'éthique</li> </ul> <p><b>MODULE 2 – ÉQUIPES POUR GERER LES ANIMATEURS... DE A A Z!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La supervision des opérations</li> <li>➤ La dynamique de groupe et les personnalités difficiles</li> <li>➤ La gestion de la motivation</li> <li>➤ Le coaching</li> <li>➤ La gestion du rendement</li> </ul> <p><b>MODULE 3 – COMMENT EVITER DE TE RETROUVER DANS L'EAU CHAUDE!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La gestion du risque</li> <li>➤ Le traitement des risques</li> <li>➤ Agir en personne prudente et diligente</li> <li>➤ La communication avec les médias</li> </ul> <p><b>MODULE 4 – COMPRENDRE ET ETRE COMPRIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le service client</li> <li>➤ Le traitement des plaintes</li> <li>➤ La gestion des conflits</li> <li>➤ La gestion d'une réunion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Document de formation (PDF envoyé par courriel)</li> <li>➤ Attestation</li> </ul>





FORMATION	DATE et HEURE Date limite d'inscription	COÛT	CONDITION D'ADMISSION	THÈMES ABORDÉS	LE COÛT COMPREND...
<p><b>ANIMATEUR</b> <b>DAFA</b></p> <p><b>En ligne, à distance et en personne</b></p> <p><b>Éric Goudreau</b></p> <p><b>PROGRAMME DAFA</b></p>	<p><b>Mercredi 4 mai</b> <b>Mardis 10, 17, 31 mai et 14 juin</b> <b>18 h 30 à 20 h en ligne</b><sup>1</sup> (Plateforme Zoom) <b>et</b> <b>Samedi 18 juin</b> <b>9 h à 15 h 30 en personne</b> (lieu central à déterminer selon la provenance des participants)</p> <p>Après chaque rencontre en ligne, le participant doit prévoir 3.5 heures de travail personnel à faire à distance<sup>2</sup> sur la plateforme du programme DAFA</p> <p><b>Date limite d'inscription :</b> Vendredi 29 avril</p>	<p>130 \$/membre</p> <p>195 \$/non-membre</p> <p>Taxes en sus</p>	<p><b>Les participants doivent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Être âgé d'au moins 16 ans au 30 juin (exceptionnellement, un participant de 15 ans peut être admissible, mais n'obtiendra son diplôme qu'à 16 ans)</li> <li>➤ Avoir réussi un secondaire 4 (exceptionnellement, un milieu pourrait accepter une personne ayant réussi un secondaire 3)</li> <li>➤ Posséder les qualités requises pour être animateur</li> </ul> <p><b>Les municipalités doivent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recevoir en stage les participants inscrits à la formation et procéder à l'évaluation</li> </ul> <p><b>NOTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des dispositions et des outils sont disponibles pour favoriser la réussite d'un participant ayant des troubles d'apprentissage</li> <li>➤ La certification DAFA n'a pas de date d'expiration. Aucun renouvellement n'est exigé</li> </ul>	<p>MODULE 1A : INTRODUCTION À L'ANIMATION</p> <p>1.1 LE PROGRAMME DAFA</p> <p>1.2 LE LOISIR</p> <p>1.3 RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ANIMATEUR</p> <p>MODULE 1B : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE</p> <p>1.4 COMMUNICATION</p> <p>1.5 TRAVAIL D'ÉQUIPE</p> <p>MODULE 2 : BESOINS ET CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ET L'INTERVENTION</p> <p>2.1 BESOINS ET CARACTÉRISTIQUES</p> <p>2.2 COMPORTEMENTS ET INTERVENTION</p> <p>2.3 CRÉER ET INTERVENIR DANS UN GROUPE</p> <p>MODULE 3 : TECHNIQUES D'ANIMATION</p> <p>3.1 LE JEU ET LES ACTIVITÉS</p> <p>3.2 LA PROGRAMMATION</p> <p>3.3 RÉALISER SON ANIMATION</p> <p>3.4 LES THÉMATIQUES</p> <p>3.5 LES RASSEMBLEMENTS ET LES CHANTS</p> <p>3.6 LES SAINES HABITUDES DE VIE</p> <p>MODULE 4 : SÉCURITÉ ET ASPECTS LÉGAUX</p> <p>4.1 FACTEURS DE RISQUES, RÉELS OU POTENTIELS</p> <p>4.2 MOYENS DE PRÉVENTION</p> <p>4.3 SITUATIONS D'URGENCE</p> <p>4.4 LES RESPONSABILITÉS FACE À LA LOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Document de formation (PDF envoyé par courriel)</li> <li>➤ Attestation</li> </ul>



FORMATION	DATE et HEURE Date limite d'inscription	COÛT	CONDITION D'ADMISSION	THÈMES ABORDÉS	LE COÛT COMPREND...
<b>SECOURISME en CAMP DE JOUR</b>  	<b>Dimanche 5 juin à Roxton Pond COMPLET</b>  <b>Nouveau groupe ! Dimanche 5 juin A Saint-Damase</b>  Date limite d'inscription : Vendredi 27 mai  <b>OU</b>  <b>Samedi 18 juin à Saint-Hyacinthe</b>  Date limite d'inscription : Vendredi 10 juin  <b>Horaire</b> <b>8 h 30 à 16 h 30,</b> incluant une pause de 30 minutes pour le dîner	60 \$/membre Taxes en sus  90 \$/ non-membre Taxes en sus	Être coordonnateur, animateur ou personnel du service de garde	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Présentation – Lois</li><li>➤ Anatomie et physiologie</li><li>➤ Système pré hospitalier d'urgence et principes d'intervention en situation d'urgence (L'CAB)</li><li>➤ Évaluation primaire – État de conscience</li><li>➤ Accidents courants</li><li>➤ Urgences médicales – Trousse de premiers soins (contenu)</li><li>➤ Diabète, Asthme, Fièvre, Épilepsie.</li><li>➤ État de choc – causes, signes et symptômes</li><li>➤ Problèmes traumatiques : Hémorragies, plaies diverses, yeux.</li><li>➤ Brûlures thermiques, chimiques et électriques et engelures</li><li>➤ Empoisonnement, morsures et piqûres</li><li>➤ Entorses et fractures –signes et symptômes</li><li>➤ Hypothermie</li><li>➤ Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR)-Enfants et adultes</li><li>➤ Dégagement des voies respiratoires (DVR) --Enfants et adultes</li><li>➤ DEA- Défibrillateur Externe Automatisé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Certificat de Secourisme Camp de jour valide pour 3 ans</li><li>➤ Document de formation (PDF envoyé par courriel)</li></ul>



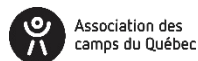
## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

### GUIDE DES MESURES COVID-19 POUR LES CAMPS

#### Mesures COVID-19 en camps

Ce guide demeure la référence en ce qui a trait à la préparation des camps de jour en contexte de COVID-19 pour l'été 2022

[GUIDE D'OPÉRATION D'UN CAMP DE JOUR](#)



### CADRE DE RÉFÉRENCE pour les CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX



Le CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LES CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX favorise la qualité de l'expérience et la sécurité des enfants. Le document disponible gratuitement propose une série de balises qui permettent aux municipalités d'évaluer leur offre et de considérer des correctifs à apporter

[CADRE DE RÉFÉRENCE](#) pour les camps de jour municipaux

Et [LES 10 OUTILS GRATUITS](#) du Cadre de référence

### RÉPERTOIRE D'OUTILS pour les CAMPS

#### Répertoire d'outils pour les camps

Le répertoire contient une série d'outils gratuits et disponibles en ligne pour aider les gestionnaires à organiser et encadrer un camp. Plus de 25 outils répartis sous 7 thèmes, dont Programmation, Administration et communications et Ressources Humaines

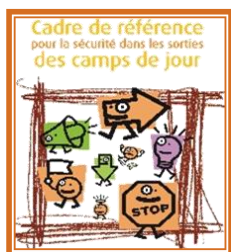
[RÉPERTOIRE D'OUTILS POUR LES CAMPS](#)



LOISIR ET SPORT  
MONTÉRÉGIE



## CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉCURITÉ DANS LES SORTIES DES CAMPS DE JOUR ET GUIDE PRATIQUE



La prévention et la gestion de la sécurité sont au cœur des préoccupations des personnes concernées par la qualité des services des camps de jour.

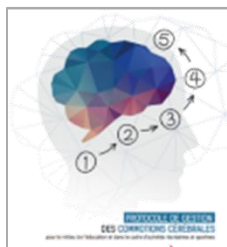
Consultez le CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉCURITÉ DANS LES SORTIES DES CAMPS DE JOUR.

Vous y trouverez de l'information pertinente et des outils concrets pour assurer un encadrement de qualité avant, pendant et après les sorties.

[CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA SÉCURITÉ DANS LES SORTIES](#)

[GUIDE PRATIQUE POUR LA SÉCURITÉ DANS LES SORTIES](#)

## PROTOCOLE DE GESTION DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES



Une bonne gestion des commotions cérébrales favorise grandement la guérison. Il est important de reconnaître les circonstances et les symptômes et d'appliquer les procédures telles qu'elles sont décrites dans le [PROTOCOLE DE GESTION DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES](#)

## PROGRAMME DAFA



Loisir et Sport Montérégie encourage et soutient la formation des animateurs et coordonnateurs de camps de jour municipaux et reconnaît le programme DAFA comme étant une formation éprouvée.

Loisir et Sport Montérégie favorise l'implantation du programme DAFA en offrant chaque automne les formations de « Cadre responsable de formation » (CRF) et la formation Coordonnateur d'une équipe d'animation (CÉA) au printemps.

[PROGRAMME DAFA](#)